Vendredi
3 jan. 2020

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI

n° 585
semaine du
28 déc. 2019
au 8 jan. 2020

Macron, valet des fonds de pension !

Le 31 décembre, le Président Macron a parlé plus longtemps que d'habitude : 18 minutes. Pas une seule fois les mots grève, cheminots, RATP… n'ont été prononcés. Il n'a pas prononcé une seule fois les mots qui concentrent l'attention du pays : grève, cheminots, transports, RATP. Feignant de passer en revue l'année écoulée, il n'a pas eu non plus un mot concernant la mort de Steve à Nantes, ni pour les autres victimes des troupes de Castaner.

Macron, Philippe, et aussi Berger ont eu beau appeler mi-décembre à la trêve et à l'arrêt des grèves… Rien n'y a fait, ni la propagande gouvernementale dans les médias, ni les manœuvres pour diviser les travailleurs, isoler les grévistes, casser la grève. Il n'y a pas eu de trêve. A la SNCF, à la RATP, dans certaines raffineries, la grève, appuyée sur les AG, a été reconduite.

Le 31 décembre, Macron a asséné : *« Il faut mener la réforme à son terme »*. C'est la réponse à ses maîtres, le capital financier, les fonds de pension. Le 1er janvier, Monsieur Cirelli, patron pour la France du géant de la finance américaine BlackRock, est élevé au rang d'officier de la légion d'honneur.

BlackRock est dans les starting-blocks pour mettre la main sur les milliards des retraites qui lui échappent jusqu'à ce jour en France.

Ce 31 décembre, Macron a multiplié trucage, mensonges et manipulations. Il dit : *« Je veux que nous continuions à partager la richesse créée dans les entreprises »*. En 2019 la France a battu le record des dividendes servis aux actionnaires, à Pinaud, Arnault, Bolloré, Bouygues… et Larry Fint (patron américain de Blackrock reçu récemment à l'Élysée).

Ce gouvernement qui ment autant qu'il peut, ce gouvernement, miné par les révélations sur les liens étroits et grassement rémunérés de plusieurs de ses membres avec les fonds de pension, avec les sommets du capital financier, veut tenter le tout pour le tout.

Ces derniers jours, des appels à la grève ont été lancés pour la semaine prochaine dans la chimie, chez les personnels navigants, chez les avocats.

Les confédérations CGT, FO, avec la FSU, Solidaires appellent à *« amplifier la mobilisation et la grève pour gagner »*.

Dans plusieurs secteurs, à la SNCF, la RATP, l'enseignement… des assemblées générales sont convoquées dès lundi 6 janvier pour décider. C'est la tâche la plus urgente, maintenant.

■ Macron, le 31 décembre :
« J'attends du Gouvernement d'Edouard Philippe qu'il trouve la voie d'un compromis rapide dans le respect des principes que je viens de rappeler ».
L'injonction est adressée *« aux organisations syndicales qui le veulent »*. Pour Macron, ne peuvent exister que des syndicats qui signent pour mettre en œuvre sa politique de liquidation des conquêtes sociales.

■ Macron : *« La réforme doit être menée à son terme. C'est une question de justice et de progrès social. »*
Dans une AG de cheminots à Nîmes, le 2 janvier, un syndicaliste Unsa : *« Un banquier solidaire, ça n'existe pas. En deux ans et demi, il a pris tout ce qu'il a pu aux travailleurs. Que va-t-il rester ?*
Ses vœux : dix-huit minutes de foutaises. »

Le patron de BlackRock France élevé au rang d'officier de la Légion d'honneur

Jean-François Cirelli, patron de la filiale française du maintenant célèbre fonds de pension américains BlackRock (7 000 milliards de dollars) vient d'être décoré Officier de l'ordre de la Légion d'honneur par le gouvernement, au lendemain du discours de vœux de Macron ! Cirelli est un ancien administrateur pour la France au Fonds monétaire international (de 1989 à 1991). Il rentre au cabinet de Jean-Pierre Raffarin en 2002 et œuvre directement à la réforme des retraites de 2003 (loi Fillon). En 2004 il est nommé à la tête de GDF, où il organise sa privatisation et la fusion avec Suez.

En 2015, il est nommé président de BlackRock France. Il intègre en 2018 le « Comité Action Publique 2022 », chargé par Édouard Philippe de dessiner le cadre de la privatisation de pans entiers de la fonction publique et de la destruction du statut.

Preuve supplémentaire, s'il en fallait une, de la collusion du gouvernent Macron avec BlackRock : le journal Le Parisien révèle que Cirelli est par ailleurs en contact étroit avec la Fondation des hôpitaux de France, une organisation caritative présidée par… Brigitte Macron !

Le 31 décembre, sur les marches de l'Opéra Bastille.

DR

« Nous ne pouvons pas être la génération qui aura sacrifié les suivantes »

Communiqué du collectif des danseurs de l'Opéra de Paris suite à la proposition de gouvernement d'appliquer une "clause grand père".

« L'élimination de notre Caisse de Retraite, qui incarne l'union entre toutes les générations de nos plus de 70 métiers, pour nous faire rentrer de force dans un régime qui ne nous correspond pas du tout, achèverait de détruire l'équilibre fragile de notre collectif de travail (…).

Il nous est proposé d'échapper personnellement aux mesures, pour ne les voir appliquées qu'aux prochaines générations. Mais nous ne sommes qu'un petit maillon dans une chaîne vieille de 350 ans. Cette chaîne doit se prolonger loin dans le futur : nous ne pouvons pas être la génération qui aura sacrifié les suivantes. Même avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons acquiescer à ce qui nous est demandé (…).

Parce que nous sommes profondément tristes de cette situation, parce que nous sommes sincèrement désolés d'avoir dû décevoir tant de spectateurs qui se réjouissaient de nous voir pendant les fêtes, (…) nous offrons un très court spectacle, un symbole, un message, un appel à la défense de notre Ballet, de notre Institution, et ainsi du patrimoine culturel de tous les Français. »

A lire dans le prochain numéro d'*Informations ouvrières*

■ Le point de vue de Daniel Kuzniewicz, cheminot, agent de conduite, syndicaliste FO

« Sur Creil nous avons, à l'image de ce qui se passe au sein de l'entreprise, une très large majorité de conducteurs en grève. Les assemblées générales sont inter services, avec parfois le soutien de Gilets jaunes, d'enseignants, de retraités, d'élus politiques et de représentants d'unions départementales (…). Le front syndical est très uni. Ça se passe très bien lors des assemblées générales. Nous réalisons des actions communes et nous sommes sur la même revendication : retrait du projet Macron/Delevoye. Ceci dit, les cheminots attendent désormais un réel soutien des autres corporations car ils ont compris que le gouvernement souhaite passer son projet en force et laisse pourrir. Pour bloquer l'économie du pays et faire reculer le gouvernement, la grève des cheminots et collègues de la RATP ne sera pas suffisante. La semaine du 6 au 10 janvier sera donc déterminante pour la suite du mouvement et pour espérer gagner. La grève générale doit s'imposer. » (extraits)

Communiqué UNSA- RATP, pôle traction, du 29 décembre 2019 (extraits)

« La mobilisation au niveau du métro et du RER ne faiblit pas »

« Les annonces des arbitrages gouvernementaux sur la réforme des retraites avec notamment la mise en place d'un système universel par point, la fin des régimes spéciaux et l'allongement de la durée du travail à 64 ans, ont renforcé la détermination des salariés. La mobilisation au niveau du métro et du RER ne faiblit pas. Au mépris de la sécurité ferroviaire, la sécurité des voyageurs et la sécurité de son personnel, la direction de la RATP a communiqué son plan de transport pour la journée du 30 décembre 2019. Elle a décidé d'ouvrir certaines portions de lignes du métro avec un personnel de conduite très réduit afin de berner une fois de plus les usagers (…).
Par ce communiqué, nous souhaitons réagir aux commentaires exubérants de certains analystes de BFM ou d'autres médias qui pourraient annoncer un essoufflement du conflit, et éclairer les enjeux de ce type d'expérimentation. La direction a actuellement en sa possession 240 conducteurs disponibles sur 2700 conducteurs du métro (réserve générale comprise) et une centaine de conducteur du RER disponibles sur 870 (…). »

Communiqué de la fédération nationale CGT des industries chimiques (extraits)

■ « Du 7 au 10 janvier 2019, pas une goutte de pétrole pour enrichir ceux qui veulent nous voler nos retraites ! »

« Les travailleurs du pétrole, toujours présents dans les grandes mobilisations, ont décidé d'une action coordonnée sur tous les sites pour que, du 7 au 10 janvier, pas une goutte ne sort des sites pétroliers en France, raffineries, dépôts, pipelines, établissements portuaires, etc. (…)
Gagner le retrait, c'est l'affaire de tous les travailleurs, privés et public ! »

■ Les personnels navigants d'Air France appelés à la grève à partir du 6 janvier

Le Spaf, syndicat de pilotes, et le SNGAF, syndicat d'hôtesses et stewards, appellent les personnels navigants d'Air France à faire grève à partir du lundi 6 janvier contre la réforme des retraites.
Côté pilotes, *« le Spaf appelle à la grève lundi et mardi »*, a indiqué le président de cette organisation. Le Spaf avait qualifié la semaine dernière d' *« enrobage imprécis et insuffisant »* les annonces du gouvernement sur l'avenir de la CRPN, la caisse autonome de retraite complémentaire du personnel navigant.
Deuxième syndicat représentatif pour les hôtesses et stewards d'Air France, le SNGAF appelle les personnels navigants à se mettre *« tous en grève »* de lundi à jeudi. Le SNGAF considère que *« les propositions du gouvernement ne mènent qu'à la disparition pure et simple de la CRPN »*.
« Notre rôle de syndicaliste n'est pas de négocier la régression sociale, mais bel et bien de la combattre », ajoute le SNGAF, qui exprime son *« refus catégorique »* de *« voir mourir la CRPN, de voir privatiser (la) vieillesse »* des personnels navigants et d'en *« sacrifier des générations »*
(Source : AFP, 2 janvier).

Communiqué du Conseil national des barreaux (CNB) u 30 décembre 2019

« Grève dure des avocats de France à partir du 6 janvier »

« Le Bureau du CNB, en lien avec la Conférence des bâtonniers et le Barreau de Paris, constatant que le gouvernement reste sourd à la situation critique des avocats et qu'il n'entend que les professions susceptibles de bloquer le pays, n'a pas d'autre choix que de durcir le cadre de la grève et des actions de blocage qui se dérouleront à partir du lundi 6 janvier. En refusant tout dialogue, le gouvernement porte seul la responsabilité des conséquences de ce mouvement sur le fonctionnement de la justice et sur les droits des justiciables. La grève commencera le lundi 6 janvier et durera une semaine. Elle pourra être reconduite (…).
Le CNB invite donc les avocats à se rapprocher de leurs bâtonniers et/ou de leurs syndicats pour prendre connaissance des modalités locales d'actions barreau par barreau. »

Communiqué des confédérations CGT et FO avec la FSU, Solidaires, Unef et UNL (extraits)

« Face à un tel mépris du Président et du gouvernement, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef et UNL appellent a construire les conditions d'une grève interprofessionnelle d'ampleur, dès le 9 janvier, avec des manifestations partout sur le territoire.
Elles appellent a mettre en débat, dès lundi, dans toutes les entreprises, services et lieux d'études en organisant des assemblées générales de salarie.e.s, d'etudiant.e.s et de lyceen.ne.s, les conditions de la réussite du 9 janvier et de ses suites dès le lendemain. Elles appellent a faire du samedi 11 janvier, une journée de manifestation dans tout le pays.
Pour gagner, il faut élargir et amplifier le mouvement dans tous les secteurs professionnels dès le 9 janvier. Les organisations décident d'ores et déjà de se revoir dès le 9 janvier 2020 au soir. »

Montreuil le 3 janvier 2020

JE M'ABONNE À INFORMATIONS OUVRIÈRES

☐ **5 numéros "découverte"** : 7 euros ☐ **12 numéros :** 17 euros ☐ **4 mois (17 numéros) :** 24 euros
☐ **6 mois (25 numéros) :** 33 euros ☐ **1 an (51 numéros) :** 65 euros ☐ **1 an, pli clos :** 110 euros
☐ **12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement**

Nom : ..... Prénom : .....
N° : ..... Nom de la voie : .....
Code postal : ..... Ville : .....

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières.*